## Chambre des Représentants.

## Séance du 2 Décembre 1840.

RAPPORT fait par M. De le IIAYE, au nom de la commission de comptabilité, conformément à l'art. 83 du réglement (1).

## Messieurs,

Le compte appuyé de pièces justificatives, soumis à l'examen de la commission par MM. les questeurs, pour l'exercice de 1839, présente la situation suivante :

Le crédit alloué pour cet exercice s'élevait à	•		. fr.	409,850	00
Les dépenses out été de	•	•		354,092	32
Il reste donc un excédant de crédit de			, fr.	55,757	68

Lequel, augmenté de la somme de fr. 368-64, montant de 27 jours d'indemnité à laquelle un membre de la Chambre a renoncé, doit être porté à fr. 56,126-34.

Cet excédant provient principalement de ce que la somme pétitionnée pour indemnité due aux membres de la Chambre, n'a pas été absorbée, la session ayant été moins longue qu'on ne l'avait prévu.

En outre, il n'a pas été fait emploi de tout le crédit alloué pour le matériel de la Chambre et pour les dépenses imprévues.

Il me reste, Messieurs, à vous exposer le projet de budget présenté par la questure pour l'exercice prochain.

Le budget de 1841 étant présumé devoir monter à la somme de fr. 397,350 présente sur le budget de l'exercice courant une économie de . . . 1,500

Un changement de personnel parmi les employés de la Chambre a permis de faire cette économie.

<sup>(1)</sup> La commission était composée de MM. Du Bus ainé, président, Desmaisieres, Van Cutsen, Raymanches, Delfosse, Rodenbach, et De le Haye, rapporteur.

La questure, prenant en considération la grande importance de nos archives, la richesse toujours croissante de notre bibliothèque, et surtout les nombreux renseignements à fournir par l'archiviste, nous a présenté comme une nécessité, la nomination d'un commis à la bibliothèque et aux archives, aux appointements de fr. 1,500.

Guidée par les motifs indiqués, la commission vous propose l'adoption de cette mesure.

Le rapporteur,

J.-J. DE LE HAYE.

Le président,

DU BUS Aîne.

Projet de budget de la Chambre des Représentants pour l'exercice 1841.

N. D GRDRE.	NATURE DE LA DÉPENSE.	crédits alloués pour 1840.	CRÉDITS DEMANDÉS . pom 1841.	DIFF	RENCE	OBSLRYATIONS
				FN plus.	moins.	
					Î	
1	Indemnités des membres	305,000	305,000			
2	Traitement du greffier	4,000	4,000			
3	Id. des $2$ com <sup>3</sup> -greff., $_{ m le}^{ m le}$	4,600	4,600			
4	Id. d'un commis à la bibliothèque et aux archives	,	1,500	1,500		
5	Id. d'un commis-expéditionnaire	1,500	1,500			
6	Id. des sténographes	20,000	17,000		3,000	
7	Id. du chef huissier	1,550	1,550			
8	Id. du 1er huissier de salle	1,400	1,400			
9	Id. du 2 <sup>d</sup> huissier de salle	1,150	1,150			
10	Id. d'un huissier surnuméraire.	950	950			
11	Id. de 6 messagers à 950 fr	5,700	5,700			
12	Id. de la concierge	1,050	1,050			
13	Crédit pour le salaire des gens de peine	2,950	2,950			
14	Achats de livres et documents utiles aux travaux de la Cham- bre	წ,000	5,000			
15	Pour recueillir les documents re- latifs aux anciennes assem- blées législatives du pays	2,000	2,000			
16	Papiers, plumes, feu, lumière, ameublement, impressions et dépenses imprévues	42,000	42,000			
		398,850	397,330	1,500	3,000	
				1,500		

Bruxelles, le 25 novembre 1840.

Les questeurs de la Chambre des Représentants,

Bon DE SECUS.

B. DU BUS.

Approuvé provisoirement par la commission de comptabilité.

Bruxelles, le 2 décembre 1840.

Le rapporteur,

J.-J. DE LE HAYE.

Le président, DU BUS Aînt.